

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la départementalisation de Mayotte, à Mayotte le 22 août 2014.

## LE PRESIDENT :

Grâce à la reconnaissance de Mayotte comme réunion ultrapériphérique, vous avez pu faire financer, avec le soutien de l'Etat et l'appui des parlementaires, cet équipement. C'est très important que le Conseil général ait pu obtenir cette reconnaissance et cette réalisation. Mais les jeunes qui sont ici vous demandent et ils ont raison d'en faire davantage.

J'aurais l'occasion de m'exprimer. La départementalisation a été un grand projet. Georges NAHOUDA avait porté cette idée dès 1959. Nous en avons obtenu l'aboutissement, il y a quelques années. Mais nous devons donner une perspective maintenant à Mayotte dans la République française.

Les jeunes demandent à être mieux formés, parce que c'est la condition pour la réussite. Les jeunes demandent à avoir plus de mobilité, y compris avec l'Hexagone. Et les jeunes demandent aussi à pouvoir suivre des études supérieures dans de bonnes conditions.

Nous avons, avec les élus de Mayotte, à porter cette mission : faire que Mayotte ne soit pas simplement un département français c'est déjà beaucoup mais puisse offrir à la population, une perspective à l'horizon 2025 pour donner toutes les conditions de la réussite.

Il n'y a pas qu'une deuxième chance à offrir, il y a déjà une première chance à donner. La première chance, cela a été la départementalisation. La deuxième chance, cela doit être un projet de développement pour Mayotte. Je suis heureux de voir déjà, en mettant les premiers pas sur cet amphidrome, que le développement est engagé à Mayotte. Nous sommes là pour le soutenir.

Merci à tous.

## INTERVENANT :

On avait deux demandes à vous faire. Je vais commencer par la première : c'est que vous puissiez recevoir la délégation, l'année prochaine, des jeunes ambassadeurs à l'Élysée, pour que l'on puisse continuer cette expérience qui, à nous les jeunes, nous apporte beaucoup.

## LE PRESIDENT :

Alors quel est votre jour ? Quelle est votre date ?

## INTERVENANT :

Le Conseil général prendra contact avec vous pour qu'on puisse organiser tout cela ! Et l'autre demande, c'est que l'on puisse prendre une photo avec vous s'il vous plaît, Monsieur le Président.

## LE PRESIDENT :

La photo vaudra acte d'engagement pour l'invitation à l'Élysée. Et si j'ai bien compris, c'est le Conseil général qui fixe la date ! Merci à vous.